



Le magazine de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise

**DOSSIER**

# UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA CCIT DE L'OISE

**CAMFIL :**  
pour un air  
plus pur



Le mois de la  
création-  
reprise  
d'entreprise



**7<sup>ème</sup> congrès-  
salon du  
développement  
durable**

# Les sociétés de domiciliation

# MAÎTRISEZ VOTRE ENTRÉE DANS LE CLOUD



Le·Cloud·Computing  
LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION DE DEMAIN

## POUR UNE INFORMATIQUE SANS NUAGE

### EXTERNALISATION **AGESYS**

Découvrez une nouvelle façon d'utiliser votre système d'information.

## Le Cloud Computing est-il fait pour vous ?

NOS INGÉNIEURS RÉPONDENT À TOUTES VOS INTERROGATIONS  
AU 03 44 30 45 30



[www.agesys.fr](http://www.agesys.fr)

N° 115 OCTOBRE 2011/JANVIER 2012

**4 ACTUALITÉ**

- 4 Le mois de la création
- 5 Démonstration fluviale sur le Port de Nogent
- 5 La CCI de Picardie écrit pour défendre la ZFU de Creil
- 6 7ème Congrès-salon du développement durable
- 6 La CCITO accompagne le nouveau bureau de l'association des commerçants de Beauvais
- 7 Aide à la ré-industrialisation
- 7 Le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce
- 8 Découvrez les usages innovants du numérique
- 8 La rentrée des apprenti(e)s des CFA de Nogent-sur-Oise et Gouvieux
- 9 CAMFIL, pour un air plus pur...
- 10 A Amiens, un nouveau vaisseau amiral pour le réseau consulaire picard
- 11 « Passion Commerce », c'est parti !
- 11 Midest et Pollutec, la force des collectifs
- 11 [www.picardie-apprentissage.com](http://www.picardie-apprentissage.com), la connexion entre jeunes et entreprises

**12 DOSSIER**

Un nouveau souffle pour la CCIT de l'Oise  
interview de Philippe Enjolras,  
Président de la CCITO

**16 ÉCHANGES**

- 16 N'attendez plus pour vous former aux technologies de l'information et de la communication !
- 16 Un nouvel outil en ligne pour les porteurs de projet en création ou reprise d'entreprise
- 17 Découvrir l'éco-conception
- 17 Le service aménagement-études
- 18 Ça s'est passé chez nous

**20 PRATIQUE**

- 20 Les sociétés de domiciliation
- 21 Repères
- 22 Agenda
- 23 Offres de cession reprise
- 23 Compiègne Paysage change de main en douceur



L'Oise économie :  
revue trimestrielle  
de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie Territoriale de l'Oise

Pont de Paris - BP 60250 - 60002 BEAUVAIS CEDEX  
Tél : 03 44 79 80 81 - Fax : 03 44 79 80 05  
Directeur de la publication : Philippe Enjolras.  
Rédacteur en chef : Dominique Bon. Rédaction :  
Anne Falguière et l'ensemble des services de la CCITO.  
Publicité - Tél : 03 44 79 80 49 - Fax : 03 44 79 80 05  
Conception et réalisation : CCIT de l'Oise - ISSN 1778-9869  
Imprimeur : SIB, Boulogne sur Mer - Tirage : 21000 exemplaires  
[redaction@cci-oise.fr](mailto:redaction@cci-oise.fr) [regie@cci-oise.fr](mailto:regie@cci-oise.fr)

La décision prise par l'Etat le 5 avril 2011 pour le projet de Canal Seine-Nord Europe (lancement du dialogue compétitif) constitue une étape majeure pour le développement, notamment économique, du département de l'Oise.



C'est pourquoi la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise se doit ainsi d'être impliquée dans ce projet à tous les niveaux :

- Auprès des entreprises ressortissantes : l'objectif de la CCIT de l'Oise est de recenser les attentes des entreprises et de représenter au mieux les intérêts économiques dans ce projet ;
- Auprès de Voies Navigables de France (qui s'est vu confier en 1991 la gestion du domaine public fluvial par l'Etat) : la Chambre de Commerce doit informer des besoins de ses ressortissants pour que le projet (dans ses phases de construction et d'exploitation) profite au tissu industriel départemental ;
- Auprès des collectivités territoriales (qui ont en charge l'aménagement du territoire et le développement économique) : la CCIT de l'Oise doit veiller à la prise en compte des enjeux de la dynamique fluviale et portuaire dans les documents d'urbanisme en cours d'élaboration et/ou de révision.

Mais bien plus, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise souhaite s'impliquer, d'un point de vue stratégique et opérationnel, dans les ports et les plateformes portuaires de l'Oise. Ces installations constituent des enjeux économiques et environnementaux considérables à l'échelle de l'Oise et de la Picardie.

Le coût du transport impacte le coût global de la production économique. Plus les équipements portuaires seront adaptés et proches des entreprises, moins les ruptures de charges seront coûteuses. Les entreprises doivent ainsi gagner en compétitivité, ce qui est un atout encore plus important dans un contexte de crise économique.

Le projet de Canal Seine-Nord n'est bien évidemment pas le seul dossier sur lequel la CCITO porte une attention soutenue. Mais en raison de l'importance de cette infrastructure (nommée « priorité nationale » en 2003) et de ses impacts économiques, la CCITO doit l'anticiper ainsi que le projet « MAGEO ». Enfin, l'Oise, principal affluent de la Seine, va aussi bénéficier du projet de Mise Au Gabarit Européen de l'Oise entre Compiègne et Creil (début des travaux en 2014), rendant l'Oise parfaitement connectée au futur Canal Seine Nord (qui devrait être opérationnel en 2017).

Mais la CCIT de l'Oise n'attendra pas ces projets pour répondre aux besoins « fluviaux » des entreprises, qui sont de plus en plus nombreux. L'étude que la Chambre de Commerce a lancée devrait confirmer le recensement déjà réalisé. De toute évidence, ces besoins vont s'accroître avec ce grand projet qui reliera, par la future Oise à grand gabarit, deux vastes bassins économiques : celui de la Seine et celui de l'Europe du Nord.

L'Oise doit donc saisir les opportunités économiques, la CCITO s'y emploiera, et s'y emploie déjà sur le port de Nogent-sur-Oise.

Nos voisins de Paris et des ports du Nord nous ont donné l'exemple, l'Oise et la Picardie sauront s'en inspirer.

**Philippe Enjolras**  
Président de la CCIT de l'Oise

## Brèves

**Vigilance !**

Devant la recrudescence d'offres commerciales de nature trompeuse, notamment par l'utilisation de sigles identiques ou quasi-identiques à ceux de caisses obligatoires, nous vous invitons, en cas de doute, à prendre directement contact avec la DDPP, Direction Départementale de la Protection des Populations (ex Répression des fraudes), 6, avenue de l'Europe, 60000 Beauvais, 03 44 11 49 49. Vous serez alors en contact avec des spécialistes qui vous indiqueront la suite à donner ou éventuellement la marche à suivre si par mégarde vous aviez déjà contracté.

**Objectif CO<sup>2</sup>. Les transporteurs s'engagent !**

En collaboration avec le ministère du développement durable et l'ADEME, l'Union régionale Picardie de la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers incite les transporteurs à adopter la charte « OBJECTIF CO<sup>2</sup>. les transporteurs s'engagent » pour réduire davantage l'impact du transport sur les émissions globales de CO<sup>2</sup>. Dès juin 2011 en Picardie, 27 entreprises ont adopté la charte. Cela représente plus de 1 703 poids lourds et 1 822 conducteurs. Les plans d'action sur 3 ans envisagés par ces entreprises permettront d'éviter la consommation de plus de 2 345 000 litres de gasoil et une réduction de 301 509 tonnes de CO<sup>2</sup>.

**>Contact**

FNTR Picardie  
fntr.picardie@wanadoo.fr

# CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE : mobilisation départementale

**Un mois pour tout savoir sur la création ou la reprise d'entreprise lors de la 4<sup>ème</sup> édition du mois de la création-reprise, du 6 au 26 octobre 2011.**

Chances dans l'Oise, en collaboration avec le Conseil général de l'Oise, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise, la Boutique de Gestion de l'Oise, organise le Mois de la création/reprise d'entreprise en partenariat avec le réseau des acteurs de la création et de la reprise d'entreprises de l'Oise : l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE), les Plateformes France Initiatives (Oise-Est, Oise-Ouest et Oise-Sud Initiative), le Réseau

Entreprenre en Picardie et la mairie de Nogent-sur-Oise.

Fort du succès des trois années précédentes, le réseau « J'entreprends dans l'Oise » renouvelle l'exercice à l'automne 2011 avec plus d'une dizaine d'événements dans toutes les zones d'emploi du département du 6 au 26 octobre.

Ces actions de proximité présentent de nombreux enjeux : favoriser l'émergence de projets, en identifier de nouveaux, diffuser l'information sur les aides à la création d'entreprise et promouvoir le recours aux

conseils et à l'accompagnement.

Tous les acteurs de la création, de la reprise et du financement d'entreprise du réseau « J'entreprends dans l'Oise » se mobilisent pour encourager, en ce mois d'octobre, des rencontres entre les porteurs d'idées ou de projets et leur donner ainsi accès à toutes les informations nécessaires au montage de leur projet.

Le Mois de la Création/Reprise d'Entreprise de l'Oise est un rendez-vous incontournable de la création et de la reprise d'entreprise du département car il contribue à : favoriser l'emploi, aider à concrétiser les projets en conseillant et informant les porteurs de projet, accroître le nombre de projets de création d'entreprise, détecter et attirer des créateurs et repreneurs d'entreprise, stimuler le développement de richesses et l'avenir du département, valoriser le métier d'entrepreneur, présenter le département, ses zones d'accueil et ses réseaux d'accompagnement, et mettre en relation les cédants et les repreneurs d'entreprises.

Trois remises de prix, huit réunions d'information et un Forum Départemental rythmeront ce mois d'octobre. Les thèmes choisis répondent aux grands sujets d'actualité et aux interrogations du public sur la création et la reprise d'entreprises.

Des ateliers thématiques sont également proposés aux visiteurs du Forum Départemental. Ils se composent de «flashes informatifs» d'une durée maximum de 45 minutes qui délivrent les clés essentielles des thèmes traités.

Vous voulez créer ou reprendre une entreprise ?  
Besoin d'informations pour réaliser votre projet ?

MOIS DE LA  
Création  
Reprise  
D'ENTREPRISES

Du 13 au 26 octobre 2011

Flux d'infos sur oise.fr  
Conseil général de l'Oise  
Tel : 03 44 10 41 70

# DÉMONSTRATION FLUVIALE

## sur le port de Nogent du 4 juillet 2011 : un équipement adapté

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise (CCITO) a accueilli le 4 juillet 2011 une démonstration de transport fluvial de déchets sur l'un de ses ports concédés, celui de Nogent-sur-Oise. Cette manifestation a été organisée par de nombreux partenaires dont notamment le SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise qui a en charge la gestion des déchets de l'est du département de l'Oise), SITA Île-de-France (filiale de Suez Environnement) et VNF (Voies Navigables de France).

En présence des acteurs locaux et notamment du Sénateur Philippe Marini, Président du SMVO, le « Sitalise », bateau automoteur de 73 mètres de long et 7,20 mètres de large a démontré ses capacités en chargement, déchargement et transport de déchets.

Cette démonstration sur le port de Nogent-sur-Oise ouvre la possibilité au centre de valorisation

des déchets de Villers-Saint-Paul d'utiliser la voie d'eau pour le transport des déchets. Cette utilisation offre une économie du point de vue du coût de transport



mais aussi de l'environnement. Une tonne de déchets transportée par voie d'eau consomme en effet 4 fois moins d'énergie que par camion et réduit d'autant les émissions de CO<sup>2</sup> et de polluants atmosphériques.

Le transport par voie d'eau est également considéré comme plus sûr et plus ponctuel que le trafic routier.

Cette démonstration a montré l'adaptabilité du port pour le transport de différentes marchandises.

Le port de Nogent-sur-Oise est

à la disposition des entreprises du département : une solution de transport fluviale peut être étudiée avec elles afin d'abaisser leurs coûts de transport.

### >Contact

Tony MÉNARD  
03 44 79 90 15  
tony.menard@cci-oise.fr

# LA CCI DE PICARDIE

## écrit pour défendre la ZFU de Creil

Le 30 juin 2011, le Président de la CCI de Picardie, Jacky Lebrun, a écrit au député Eric Raoult au sujet de la possible extinction du dispositif des zones franches urbaines (ZFU), notamment au regard de la prochaine loi de finances et le contexte budgétaire.

Eric Raoult préside un groupe de travail sur les zones franches, le développement économique et l'emploi dans les quartiers. Le dispositif de ZFU a d'ailleurs été créé par

Eric Raoult, Ministre de la Ville en 1995, et a permis de créer des milliers d'emplois dans les quartiers en difficulté. Aujourd'hui, les ZFU concernent 147 communes et plus de 1,5 million d'habitants.

Les employeurs, pour être éligibles, doivent compter moins de 50 salariés et réaliser un chiffre d'affaires n'excédant pas 10 millions d'euros. En outre, un tiers des salariés doivent résider sur le territoire du quartier.

L'extinction du mécanisme d'exoné-

ration de charges sociales et fiscales pourrait conduire 171 entreprises (environ 1000 emplois dans la ZFU de l'agglomération creilloise) à ne plus bénéficier de ce dispositif.

Eric Raoult a rendu ses conclusions à Maurice Leroy, Ministre de la Ville, le 12 juillet 2011 : ce rapport préconise la prorogation des Zones Franches Urbaines. Le Ministre de la Ville et Eric Raoult ont convenu de proroger ce dispositif jusqu'en 2014, tout en l'améliorant.

## Brèves

### Technologies propres : des aides financières existent

L'Agence de l'eau Seine-Normandie a élaboré un programme d'aides financières destinées aux entreprises. Les technologies propres mettant en œuvre un process moins polluant ou permettant une valorisation matière de la pollution font partie des projets éligibles. Ces équipements sont finançables par une subvention de 40% ainsi qu'une avance (prêt à taux zéro) de 30%. Ces aides peuvent être majorées pour les TPE et les PME.

### >Contact

Julie THIPOUSE  
03 44 79 80 97  
julie.thipouse@cci-oise.fr

### Club en ligne

Vous voulez échanger sur les thèmes de l'environnement et de la santé-sécurité : le Club en ligne est fait pour vous. La CCIT de l'Oise met à votre disposition un nouvel outil : le Club en ligne. Il s'agit d'un espace d'échanges et de ressources sur des sujets d'actualité liés à l'environnement et à la santé-sécurité. Ce club s'articule autour d'articles dédiés, de témoignages d'experts, de veille technologique et de guides ressources sur l'ensemble des aspects du développement durable. Pour bénéficier de cet outil gratuit, inscrivez-vous sur [www.oise.cci.fr](http://www.oise.cci.fr).

### >Contact

Service Développement Durable  
Sandrine TANNIERE  
03 44 79 80 97  
sandrine.tanniere@cci-oise.fr

## Brèves

**Le projet de schéma de l'intercommunalité 2012 - 2017 soumis à la concertation**

Suite à la loi de réforme des collectivités territoriales de décembre 2010, le Préfet de l'Oise a proposé un projet de schéma de l'intercommunalité 2012 - 2017. Il est soumis actuellement à la concertation. Ce nouveau schéma doit être approuvé au 1er janvier 2012, mais un délai supplémentaire est possible. La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) devra dire si elle accepte les propositions du Préfet pour finaliser la carte intercommunale.

A l'échelle nationale, on note une réduction de près de 35% du nombre d'intercommunalités et de 40% du nombre de syndicats (source : ADCF).

## &gt; Contact

Tony MENARD  
03 44 79 90 15  
tony.menard@cci-oise.fr

**Procédure ATA pour la réalisation de chantiers en Suisse**

Les douanes suisses excluent de la procédure ATA l'exportation temporaire de matériel professionnel utilisé dans le cadre d'une prestation effectuée et facturée à un client suisse. Des dispositions spécifiques sont applicables pour l'importation temporaire de l'outillage. La Direction des Formalités peut vous aider à les obtenir.

## &gt; Contact

Direction formalités des entreprises  
03 44 79 80 81  
formalites.internationales@cci-oise.fr

**LA CCITO ACCOMPAGNE****le nouveau bureau de l'association des commerçants de Beauvais**

Lors de la dernière Assemblée générale du 11 mai, l'association des commerçants de Beauvais s'est doté d'un nouveau bureau. À sa tête Stéphane TONSART, gérant du magasin LOLI ROSE, entouré d'une nouvelle équipe de commerçants débordants de projets.

La CCI Territoriale de l'Oise avait en amont fortement incité les commerçants à se fédérer autour de l'association commerciale existante pour pouvoir la relancer, le nombre d'adhérents étant en forte diminution d'année en année.

La CCI Territoriale de l'Oise a souhaité ensuite accompagner cette nouvelle équipe très motivée dans cette dynamique en étant force de propositions, en participant aux différentes réunions du bureau afin de les aider à construire



une stratégie et de créer un programme d'animations innovantes. D'autres projets sont en cours de réflexion tels qu'une Charte de bienvenue pour les nouveaux commerçants, une carte de fidélité, un travail sur les comités d'entreprise...

Le Président s'est fixé pour objectif d'atteindre les 250 adhérents afin de monter des opérations

commerciales à forte visibilité et de pouvoir ainsi être un acteur de poids dans la ville.

Il souhaite être une force d'actions pour attirer et fidéliser les consommateurs, pour développer l'activité commerciale.

Il souhaite également être une force de propositions pour une meilleure adaptation de l'environnement du commerce (accessibilité, stationnement, plan de circulation, voirie, aménagement urbain, sécurité, ...).

Enfin, il souhaite soutenir les commerçants, les représenter et défendre les intérêts de ses adhérents.

## &gt; Contact

Véronique DUPONT  
Tél. : 03 44 79 80 22  
veronique.dupont@cci-oise.fr

**7ÈME CONGRÈS SALON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**50 stands d'exposants et 8 ateliers techniques autour des axes forts du Grenelle, le 17 novembre 2011, à Beauvais.**

La CCITO souhaite, dans le cadre de sa politique d'appui aux entreprises, faire de l'environnement et du développement durable un atout pour leur croissance économique en leur apportant une veille stratégique. Cette manifestation organisée en partenariat avec la FFB de l'Oise, le Groupe la Poste, GRDF, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, Environnement & Technique, les sociétés AKACIA, ECF et AGESYS a pour objectifs de faciliter la rencontre entre les acteurs



(entrepreneurs, investisseurs, collectivités), de confronter les points de vue autour de sujets d'actualité, de donner une impulsion aux partenariats et de déployer et stimuler une culture de réseau. Elle permettra de rencontrer des experts et de parti-

ciper à 8 ateliers pratiques qui porteront sur la RT 2012, le bilan carbone, le bilan énergétique, les énergies renouvelables, les technologies propres, le management environnemental des zones d'activités, l'éco-conception, la substitution des produits dangereux et la chimie verte.

## &gt; Contact

Service développement durable  
Sandrine TANNIÈRE  
03 44 79 80 97  
developpement-durable@cci-oise.fr

## FISAC : Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

Une étude de la Chambre de Commerce Territoriale de l'Oise a été réalisée sur le tissu commercial et artisanal dans les communes de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC)

Au-delà de l'état des lieux très précis réalisé sur l'activité commerciale et artisanale, le second objectif était d'aboutir à la proposition de fiches actions pour la programmation d'une opération FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) sur le territoire de l'ARC.

Ainsi l'Agglomération de la Région de Compiègne, avec le concours de l'Etat, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise et en partenariat avec la Fédération des Associations Commerciales du Compiégnois s'est

engagée par convention signée le 30 juin 2011 dans un FISAC sur les 15 communes de son territoire, en présence de Monsieur



MARINI, sénateur maire de Compiègne, Monsieur ENJOLRAS, président de la CCITO, Monsieur LEGENDRE, président de la CMAO et Monsieur LENGLET, président de la Fédération des Associations

Commerciales du Compiégnois.

### Les bénéficiaires du fonds

- Les commerçants, les artisans et les entreprises de services.
- Les associations d'artisans et de commerçants.
- Les communes.

### Les actions concernées par le Fisac

- Des travaux de devantures commerciales et d'accessibilité pour les entreprises,
- Des animations commerciales et des opérations de communication,
- Des travaux d'aménagements en faveur de l'activité économique (aménagement des centres-villes)

### >Contact

Hervé PAPI  
03 44 23 11 11  
herve.papi@cci-oise.fr

## AIDE À LA RÉINDUSTRIALISATION : 200 millions d'euros pour financer les projets des entreprises

L'aide à la réindustrialisation est un dispositif d'aide mis en place le cadre des Etats Généraux de l'Industrie. Il s'adresse aux entreprises ayant un projet d'investissement industriel contribuant par son ampleur et son potentiel économique à la réindustrialisation de la France et à la création d'emplois. Il s'adresse principalement aux entreprises industrielles de moins de 5 000 personnes ou appartenant à un groupe de moins de 5 000 personnes, ayant un projet d'investissement en France. L'entreprise



doit réaliser un investissement d'au moins 5 millions d'euros et créer 25 emplois. Doté de 200 millions d'euros d'avances remboursables, l'ARI s'inscrit dans le programme « financement des entreprises » des investissements d'avenir. Elle devrait permettre la

création d'emplois et d'activités, les projets aidés pouvant générer 430 millions d'euros d'investissements et la création de 2 000 emplois au niveau national.

Le dispositif est ouvert jusqu'au 30 juin 2013. L'instruction des demandes est confiée à la CIAIA (Commission Interministérielle à la Localisation d'Activité) en lien avec la DGCIS.

### >Contact

aide-a-la-reindustrialisation.dgcis@finances.gouv.fr

## Brèves

### Exportations vers la Corée du Sud

Au 1er Juillet 2011, l'accord commercial de libre échange entre l'Union Européenne et la Corée du Sud est entré en vigueur. Au regard des règles d'origine, il impose de nouvelles formalités douanières aux exportateurs pour faire bénéficier leurs clients coréens de taxations réduites ou exonérées :

- L'EUR.1 est abandonné
- Pour les envois d'une valeur inférieure ou égale à 6 000 €, dont la marchandise est d'origine préférentielle UE, l'exportateur doit porter la déclaration d'origine (DO) sur la facture ou tout autre document commercial
- Et, pour les envois dont la valeur excède 6 000 €, il doit obligatoirement avoir le statut d'exportateur agréé.

### >Contact

Direction formalités des entreprises  
03 44 79 80 81  
formalites.internationales@cci-oise.fr

### Établissements de restauration

Le décret du 24 juin 2011 relatif à l'obligation de formation en matière d'hygiène alimentaire des établissements de restauration commerciale entrera en vigueur le 1er octobre 2012. Il précise les catégories d'établissements concernées par cette obligation. Sont donc tenus d'avoir dans leur effectif au moins une personne justifiant d'une formation en hygiène les établissements de restauration traditionnelle, les cafétérias et autres libres-services et la restauration de type rapide.

### >Contact

Olivia CAULIER  
03 44 79 80 17  
olivia.caulier@cci-oise.fr

## Brèves

**Des changements à la CCITO**

Ancienne directrice du service Création-reprise d'entreprise, Véronique MOTTI a été nommée à la tête du service commerce et services. Forte de son expérience d'expert technico-commercial, elle a pour mission d'aider les commerçants et les entreprises de services à se développer ; d'accompagner les entreprises du secteur CHR, élaborer des études du FISAC...

Isabelle DESMARAIS est dorénavant directrice d'un nouveau service de développement des prestations qui a pour but de proposer aux entreprises et collectivités une offre complète de conseils et de services et de promouvoir la CCITO à l'intérieur et à l'extérieur du territoire.

**>Contact**

Véronique MOTTI  
03 44 79 80 37  
veronique.motti@cci-oise.fr  
Isabelle DESMARAIS  
03 44 79 80 23  
isabelle.desmarais@cci-oise.fr

**www.oise.cci.fr : un site internet qui tient la forme.**

Avec plus de 80 000 visites entre le 1er janvier et le 20 octobre de cette année, le site de la CCITO réalise des performances très satisfaisantes. Ces visites sont le fait de 57 000 visiteurs différents, chiffre qui va très au-delà des 21 000 exemplaires de ce magazine, destiné principalement à nos ressortissants. Avec son site, notre chambre élargit donc son audience, notamment en direction des salariés, des demandeurs d'emploi et des auto-entrepreneurs.

## LA RENTRÉE DES APPRENTI(E)S aux CFA de Nogent-sur-Oise et Gouvieux

La rentrée est une étape primordiale pour un futur diplômé et l'intégration de tout nouvel arrivant est une priorité. Les nouvelles recrues sont accueillies collectivement par l'équipe CCI Formation tout au long du mois de septembre. Durant cette réunion, la Direction et les représentants de l'équipe pédagogique présentent en détail le fonctionnement du centre, les services de la CCI Territoriale de l'Oise, les attentes des entreprises et celles de l'équipe éducative. Chaque jeune reçoit un livret de liaison, document qui regroupe les informations relatives au fonction-

nement du centre, son règlement intérieur et la charte d'engagements que les 3 parties signeront : le jeune en formation, l'entreprise et le centre de formation. Ces engagements réciproques constituent les valeurs de CCI Formation : respect, convivialité, franchise, écoute, formation citoyenne et solidaire, épanouissement, rigueur, exigence. Dispositif Insertion aux Métiers de l'Alternance, CAP, Bac Professionnel, Mention Complémentaire, BTS, Bac + 3, dans les filières Vente, Commerce, Gestion, Banque, Automobile, Restauration, Optique

Lunetterie, soit près de 800 « Alternants », cohabiteront pour un parcours passionnant vers la qualification et l'emploi. La remise des diplômes de la promotion 2011 a eu lieu le 10 octobre 2011 au Château des Rochers à Nogent-sur-Oise (plus de 300 diplômés soit 83% de réussite aux examens). Avis aux nouveaux arrivants qui doivent bien sûr faire mieux en 2012 !

**>Contact**

CCI FORMATION  
03 44 55 99 02  
cfa@cci-oise.fr

## DÉCOUVREZ LES USAGES INNOVANTS DU NUMÉRIQUE à travers les projets et concepts d'entrepreneurs.

Le 16 juin dernier s'est tenue la 5ème édition du Carrefour des possibles organisée par l'ARI Picardie en collaboration avec la FING - Fondation Internet Nouvelle Génération.

Lors de cette manifestation, 10 créateurs d'usages numériques innovants et étonnants de la Région ont présenté leurs projets en quelques minutes. Cinq d'entre eux ont été créés par des dirigeants de l'Oise : Serlive, un logiciel de gestion et de réservation en ligne pour les clubs sportifs, CloSyCom un conseiller-vendeur virtuel sur les Smartphones ou les appareils de self scan des grandes surfaces, ConnectTable développée par VirtualSens, une table ronde numérique tactile qui permet à plusieurs utilisateurs

d'interagir simultanément avec des applications logicielles, Instinct, une plateforme



d'optimisation créée par OCTI pour le transport et Sensovery, une application qui favorise l'interaction homme-machine pour communiquer intuitivement

avec les appareils que nous utilisons au quotidien. Chaque année, des projets novateurs font l'objet d'une sélection afin de participer à cet événement fonctionnant selon un processus de rencontres et de coaching. Si vous avez aussi un concept innovant, la CCI Territoriale de l'Oise vous accompagne dans toutes les étapes de votre développement, quel que soit votre stade d'avancement.

**>Contact**

Anne-Sophie Werquin  
03 44 79 80 78  
polenumerique@cci-oise.fr

## CAMFIL, pour un air plus pur...



**Leader mondial des solutions de filtration de l'air, le groupe suédois Camfil est implanté depuis 1978 dans son usine de Saint-Martin-Longueau. Spécialisé dans les applications nucléaires, la filtration haute température et les salles propres, ce site vient d'obtenir la certification EN 16001 pour sa politique énergétique.**

Offrir à leurs clients un air propre en toutes circonstances, c'est l'ambition qui anime depuis près de cinquante ans les collaborateurs de Camfil. S'appuyant sur une expérience développée dans les années soixante par l'entreprise Sofiltra Poelman, appartenant au groupe Saint-Gobain, l'usine de Saint-Martin-Longueau fabrique chaque année plus de 478 000 filtres répondant à des spécifications variables en fonction de leur utilisation. Tout d'abord, en matière de confort des personnes, avec un niveau de filtration relativement peu élevé : dans les bureaux, les hôtels, les aéroports, les grandes surfaces... partout où la fréquentation du public est importante en milieu clos, Camfil apporte des solutions adaptées pour obtenir un environnement plus sain, plus productif et plus agréable. Plus exigeants, certains process industriels doivent eux-aussi être préservés des particules extérieures : pour les industries agro-alimentaire, pharmaceutique ou électronique, ou encore dans les établissements de santé, les dispositifs de filtration de l'air Camfil garantissent une atmosphère exempte de toute poussière, bactérie ou virus, permettant la création de « salles blanches ». Dans un tout autre domaine,

les turbines à gaz et autres systèmes fournissant de l'énergie sont équipés de filtres performants pour améliorer leur rendement. Enfin, la gamme nucléaire comprend d'impressionnants caissons métalliques garantissant la rétention des substances radioactives. Concrètement, les filtres Camfil sont majoritairement fabriqués à partir de toiles de fibre de verre, plissées en accordéon de façon très dense et insérées dans des cadres. Les filtres très hautes températures, une exclusivité technique, représentent plus de la moitié des filtres produits par les 180 collaborateurs de l'usine de l'Oise.

### Automatisation et R&D

Grâce à une ligne automatisée ultra-moderne installée en 2010, ces quelque 250 000 filtres annuels sont aujourd'hui produits par seulement une dizaine de personnes, à raison d'une palette livrée toutes les huit minutes... Tandis que le service technique s'attache à l'amélioration permanente des produits existants, le service R&D, relié au groupe et composé de trois ingénieurs, développe de nouveaux produits en matière de résistance aux températures ou de filtres « verts », plus respec-

teux de l'environnement. Tous les efforts de Camfil tendent en effet vers un même but : rendre plus écologiques les applications de ses clients en fournissant des produits de filtration d'air ayant une consommation d'énergie et des coûts de cycle de vie les plus bas possibles tout en protégeant l'environnement et la santé des personnes et en améliorant la productivité. Cette politique de développement durable et d'économie d'énergie, l'entreprise se l'est appliquée à elle-même : après l'ISO 14001 en décembre 2003, elle vient d'obtenir la certification EN 16001 « Systèmes de management de l'énergie », devenant ainsi la deuxième entreprise française à se voir attribuer cette reconnaissance.

### Gains énergétiques et rendements accrus

La démarche environnementale de l'unité de production a débuté il y a une dizaine d'années, avec des actions de réduction des déchets, de la pollution de l'air, de l'eau et des émissions sonores. « Lorsque nous avons dû remplacer notre compresseur vieillissant, nous nous sommes aperçus que le surcoût occasionné par l'achat d'un compresseur de dernière génération par rapport à une machine similaire

était largement compensé par les gains énergétiques générés » explique le directeur de l'usine Alain Accard. « Du coup, quand il a fallu changer les chaudières, nous avons supprimé le propane et le fuel pour passer au gaz de ville, et là encore, les économies étaient au rendez-vous » poursuit-il. Il se rapproche du Service Développement Durable de la CCIT de l'Oise « pour systématiser la démarche ». « Nous avons participé à des clubs qui nous ont permis de mieux connaître les bonnes pratiques, rencontré des consultants, visité d'autres entreprises... » détaille Alain Accard, qui lance alors une analyse sur les luminaires. « Avec beaucoup moins de néons et une consommation réduite de 50 %, la qualité de l'éclairage de nos ateliers a été très nettement améliorée » constate-t-il. Des panneaux solaires sont installés sur le toit de l'usine pour chauffer l'eau sanitaire, des compteurs sont implantés sur les équipements énergivores pour pister les anomalies, le personnel est sensibilisé et formé... « La méthodologie proposée par la norme EN 16001 nous permet une analyse plus fine de nos consommations énergétiques et un gain de 30 % chaque année ! » conclut le directeur. Une vraie bouffée d'air !

## À AMIENS, un nouveau vaisseau amiral pour le réseau consulaire picard



Le bâtiment historique où se trouvaient jusque-là les services de la CCI de région se reflète dans les grandes baies vitrées du nouvel hôtel consulaire, offrant de nouvelles vues sur ce monument de « l'art nouveau ».

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Picardie sera dotée, d'ici la fin de l'année, d'un nouvel hôtel consulaire. Décidée fin 2006, avant le lancement de la réforme du réseau, la construction de ce nouveau bâtiment aux lignes verdoyantes touche à sa fin. TRACER ENVIRONNEMENT, l'entreprise en charge de la « végétalisation » de ses murs a débuté les plantations. A l'intérieur, le bâtiment devient une ruche, où divers corps de métiers s'affairent : sa livraison est en effet prévue pour la fin de l'année, et son inauguration est programmée pour le vendredi 27 janvier.

Sur le plan architectural, Thomas Corbasson, lauréat du concours lancé en janvier 2007, a fait preuve de subtilité pour conjuguer la proximité du nouveau bâtiment avec l'Hôtel Bouctot-Vagniez et son jardin, tous deux classés monuments historiques. La « végétalisation » des murs ondule, une première en France (jusque là les murs de verdure étaient verticaux) pour donner le sentiment que le jardin part à la conquête de nouveaux espaces. L'association des deux architectures surprendra, elle témoigne de la modernité du réseau consulaire, de sa capacité à s'installer dans des bâtiments innovants (murs

végétaux arrosés avec la récupération de l'eau de pluie ; absence de climatisation car l'atmosphère intérieure est tempérée par l'emploi de matériaux adéquats pour obtenir une certification HQE, Haute qualité environnementale).

Ce nouvel ensemble abritera la totalité des salariés de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Picardie. C'est le choix de son nouveau président, Jacky Lebrun, qui a décidé d'installer tous les services consulaires régionaux dans le nouvel édifice. Il en sera ainsi de CCI International, qui a repris l'ensemble des compétences de l'Arex, dédiées au commerce

international. Dans les étages, on trouvera aussi l'IREA-APISUP, assurant la promotion de l'offre de formation en alternance dispensée par les meilleurs établissements supérieurs picards, et les services opérationnels de la nouvelle CCIR.

En cours de création, la Maison de l'International devrait aussi y trouver sa place. En un seul site, les entreprises exportatrices pourront ainsi trouver l'offre complète de services picards (de l'Etat, la Coface...) pour les soutenir dans leur volonté de conquérir de nouveaux marchés.

## « PASSION COMMERCE », c'est parti

La mobilisation nationale du réseau consulaire en faveur du commerce a été lancée depuis Beauvais, le 19 septembre dernier. Avant de prendre son envol pour 50 autres destinations, pilotées par 80 CCI, dont deux autres CCI picardes : l'Aisne, avec une étape à Saint-Quentin, le 21 novembre puis la CCI Littoral Normand-Picard, le lendemain, à Abbeville. Un « Tour de France » qui sera conclu, le 30 janvier, au Carrousel du Louvre, à Paris, avec pour objectif de « souligner la vitalité du commerce et le dynamisme de nos commerçants dans nos territoires », comme l'a indiqué André Marcon, Président de l'ACFCI.

Une mobilisation qui se veut « positive ». Les commerçants sont

en effet des acteurs dynamiques de la vie des centres urbains, comme du monde rural. Pour illustrer cette réalité, avant d'en débattre à La Maladrerie, à Beauvais, avait été organisé un détour par Rainvillers, à La P'tite Cour, charmant restaurant labellisé « Bistrot de Pays ». Il fait salle pleine tous les midis et la gastronomie n'est pas étrangère à ses formules financièrement accessibles. Frédéric Lefebvre, le secrétaire d'État en charge du commerce, y a trouvé l'illustration d'un « moyen pour conserver des offres de services dans le monde rural. La restauration est aussi un support au tourisme », a rappelé le ministre. Voulu et soutenu dans le département par le Conseil général de l'Oise, le label « Bistrot de Pays »



est géré par le réseau consulaire en partenariat avec le Conseil général, comme l'a rappelé Yves Rome, son président. Un soutien qui assure la pérennité de l'opération.

À Beauvais, ensuite, Philippe Enjolras a illustré la modernité du commerce, « lieu de rencontres et de vie des centres villes. Les commerces sont indispensables à l'essor de nos villes », a poursuivi le Président de la Chambre de Commerce et

d'Industrie Territoriale de l'Oise.

À chaque étape de Passion Commerce, deux thèmes. Beauvais avait choisi le développement durable et l'accessibilité des magasins. Deux tables rondes ont permis de rassembler des points de vue et des idées qui seront collectés dans chaque ville de ce tour de France en vue de porter l'ensemble des propositions dans des « Cahiers de l'espérance » qui, à Paris, seront soumis aux candidats à l'élection présidentielle. Saint-Quentin a retenu les thèmes de la professionnalisation des unions commerciales et du commerce en zone rurale. Abbeville réfléchira aux thèmes commerce et tourisme, et au commerce organisé.

## MIDEST ET POLLUTEC, la force des collectifs

Energique et efficace. Ce sont les conclusions des exposants et des visiteurs du collectif Picardie animé par la CCI de Picardie sur les deux rendez-vous phares de la fin d'année : le salon international de la sous-traitance (Midest) et celui des solutions liées à l'environnement et au développement durable (Pollutec). Le choix du collectif permet d'ac-

croître la visibilité de l'entreprise à moindre coût tout en bénéficiant de services spécifiques en termes de logistique, d'animation et de communication proposés par l'équipe de la CCI de Région. C'est également le moment idéal pour développer un réseau de proximité avec les autres exposants (près de 45 au total cette année). Diverses animations (business

meeting, visites organisées, événements surprises...) sont proposées toute la semaine pour créer du lien entre exposants et favoriser le contact avec les visiteurs. Un savoir-faire reconnu à la CCI de Picardie qui inscrit la région parmi les plus dynamiques et les plus innovantes en la matière. Les stands collectifs Picardie Midest et Pollutec sont organisés

avec le soutien du Conseil Régional.

**Midest**, du 15 au 18 novembre, Paris Nord Villepinte,  
**Pollutec**, du 29 novembre au 2 décembre, Paris Nord Villepinte

### >Contact

Dominique GEORGES  
Tél. : 03 22 82 80 50  
d.georges@picardie.cci.fr

## WWW.PICARDIE-APPRENTISSAGE.COM, la connexion entre jeunes et entreprises

En matière de formation en alternance, jeunes et dirigeants en Picardie disposent désormais d'un outil en ligne facilitant grandement leur rencontre. Les premiers peuvent trouver une formation, déposer un CV et consulter les offres des entreprises, les seconds ont l'opportunité de proposer une offre

ou consulter les profils de candidats. Une plate-forme virtuelle de confrontation offres / demandes qui a déjà trouvé son public : 387 CV et 131 offres de contrats ont été publiés depuis son ouverture en mai. L'animatrice du site veille à la formulation de chaque annonce pour qu'elle débouche rapide-

ment sur une rencontre fructueuse. En complément, picardie-apprentissage.com propose des informations pratiques sur l'apprentissage et les réglementations en vigueur, ainsi que les coordonnées de tous les interlocuteurs régionaux. Le site est animé par la CCI de Picardie avec le soutien de l'Etat, du

Conseil Régional, du FSE, du réseau consulaire et l'ensemble des organismes de formation de Picardie.

### >Contact

Gaétane GUY  
Tél. : 03 22 82 80 61  
g.guy@picardie.cci.fr  
www.picardie-apprentissage.com

# UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA CCIT DE L'OISE

**Huit mois après avoir accédé à la présidence de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise, Philippe Enjolras a confié à L'Oise économie les projets et perspectives qui s'ouvrent à elle.**



***L'Oise économie : Vous avez été élu président de la CCIT de l'Oise le 17 février dernier, mais vous connaissiez déjà bien son fonctionnement ?***

**Philippe Enjolras :** Je suis élu à la Chambre depuis six ans. Trois ans plus tard, je suis entré au bureau et j'ai pris la présidence de la commission des finances, tout en devenant l'un des cinq membres du comité des associés de la SAGEB, l'entreprise choisie pour gérer l'aéroport de Beauvais-Tillé dont la

CCIT de l'Oise est actionnaire majoritaire. Je connaissais donc bien les rouages de la Chambre consulaire, mais ces huit derniers mois m'ont permis d'entrer plus avant dans le détail de ses activités avec le directeur général Dominique Bon et les différents chefs de service. Et j'ai trouvé des services en parfait état de marche, même si un nouveau président et un nouveau bureau ont forcément une vision personnelle des choses. Nous sommes en train de mettre en place une organisation un peu différente, pour optimiser les qualités de

la Chambre et la rendre encore plus performante. Ces modifications s'inscrivent par ailleurs dans le contexte de la réforme des Chambres de commerce, une réforme claire sur ses objectifs et ses axes concrets, mais dont la mise en œuvre n'est évidemment pas simple. Il faut changer la culture des institutions consulaires, apprendre à mieux travailler ensemble, région et territoires. J'espère qu'en Picardie, le nouveau président de la Chambre régionale, Jacky Lebrun, entouré de son bureau et des élus régionaux,

saura mener rapidement une régionalisation effective. Dans le même esprit, nous avons déjà noué des relations étroites avec d'autres partenaires, comme par exemple la Chambre de métiers et de l'artisanat, le BGE Oise, ... pour mettre en commun nos moyens et nos compétences.

***L'O. E. : Le contexte économique général n'est-il pas une difficulté supplémentaire ?***

**Philippe Enjolras :** Je suis un pragmatique, qui cherche à

apporter des réponses factuelles impactant directement les situations... Cette crise mondiale est évidemment une période très difficile. Il semble que les tendances, favorables pour l'Oise au premier trimestre, s'inversent légèrement depuis. Les chiffres de l'emploi demeurent préoccupants.



L'objectif gouvernemental de réduire le taux de chômage à moins de 9 % d'ici fin 2011 reste néanmoins d'actualité. Les entreprises de certains secteurs connaissent toujours des diminutions de leurs carnets de commandes et des difficultés de trésorerie, auxquelles s'ajoute l'augmentation des prix des matières premières. Mais je fais confiance à nos chefs d'entreprise, qui sont des gens responsables et ont su prendre les mesures nécessaires. A mon sens, nous avons de bonnes raisons d'espérer résister mieux que d'autres.

**L'O. E. : De grands projets pourront sans nul doute apporter de l'activité nouvelle aux entreprises. Où en est celui du Canal Seine-Nord Europe ?**

**Philippe Enjolras :** C'est un dossier crucial pour notre départe-

ment ! Et il est devenu tout à fait concret le 5 avril dernier à Nesles, avec le lancement du dialogue compétitif par le Président Sarkozy. Maintenant, le projet est lancé, il faut faire vite ! En tant que gestionnaire des ports de Creil et de Nogent-sur-Oise depuis plus de trente ans, la

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale détient une solide expérience en la matière. Le Port de Creil devrait être transformé en port de plaisance pour soulager les ports de région parisienne et de Compiègne

actuellement saturés. A Nogent, nous avons entrepris avec un cabinet spécialisé dans le fluvial une étude qui déterminera les besoins en investissements nécessaires à sa complète redynamisation. En association avec un partenaire, nous allons aussi nous porter candidats à la manutention du vrac et des granulats dans le Port de Longueil-Sainte-Marie géré par un syndicat mixte. Enfin, nous étudions très sérieusement la façon dont les Chambres territoriales peuvent se positionner pour la gestion des futures plateformes logistiques. Mais autour des voies de transport, il y a également l'ambitieux projet d'aménagement des quatre hectares situés à proximité de l'aéroport de Beauvais-Tillé que le département doit nous rétrocéder : nous y prévoyons l'implantation d'un vaste centre d'affaires, d'une pépinière d'entreprises de services et d'un centre de formation aux métiers de l'aérien.

**L'O. E. : Des formations qui viendront compléter l'offre existante de la CCIT de l'Oise ?**

**Philippe Enjolras :** Nous avons déjà une vraie compétence dans la formation tout au



long de la vie. Il y a la formation initiale des apprentis, pour laquelle CCI Formation détient 10 % des parts de marché du département, dans des secteurs aussi variés que l'automobile, l'optique, l'hôtellerie/restauration et la vente/commerce/gestion/banque. Au total, ce sont 26 diplômés et titres du CAP à Bac +3 qui y sont préparés chaque année par 1 200 apprentis, avec un taux de réussite aux examens de 83 % et 90 % d'insertion professionnelle à douze mois. C'est de notre part une vigilance de chaque instant pour répondre le plus précisément possible aux besoins en main d'œuvre qualifiée exprimés par nos entreprises. Mais il y a aussi la formation professionnelle des salariés, dans les domaines du management, des ressources humaines, du commerce international, de l'informatique, des langues, etc... pour laquelle nous disposons d'une importante marge de progression. Et puis, il y a toute l'expertise des services

### Le Bureau de la CCIT de l'Oise

Président	Philippe Enjolras
Premier Vice-Président Commerce	Michel Rosso
Vice-Président Industrie	Claude Michaux
Vice-Président Services	Bernard Pillon
Trésorier	Jean-François Marquestaut
Trésorier Adjoint	Jacques Vézier
Secrétaire	Jacques Vincent
Secrétaire adjoint	Michel Liot
1er membre assesseur	Jean-Louis Pauphillat
2ème membre assesseur	Philippe Porcel
3ème membre assesseur	Marcel Verfaillie

et des élus de la CCIT, qu'il est temps de faire reconnaître et d'en faire bénéficier le plus grand nombre de structures. Cela peut être des collectivités publiques en matière d'aménagement pour l'élaboration de leurs schémas de cohérence territoriale (SCOT) ou de leurs diagnostics d'aménagement commercial (DAC), des créateurs ou repreneurs d'entreprises dans la découverte de leur nouveau métier de dirigeant, des PME ou des commerces pour leur développement numérique qui ouvre tant d'opportunités, des entreprises de toutes tailles pour le déploiement de solutions limitant leur impact environnemental...

**L'O. E. : Justement, la préservation de l'environnement n'est-elle pas l'un de vos axes forts de développement ?**

**Philippe Enjolras** : C'est un sujet qui m'intéresse et me préoccupe depuis toujours.\* Le développement durable est un enjeu majeur pour les entreprises, qui réduisent significativement leurs coûts de production et de fonctionnement en limitant leurs dépenses énergétiques, tout en assurant la sécurité de leurs employés et en respectant les contraintes réglementaires en constante évolution. Pour les entreprises industrielles bien sûr, mais aussi pour celles du bâtiment, du transport, de l'imprimerie, etc... tous les secteurs économiques sont désormais concernés. La CCIT de l'Oise s'est dotée, depuis longtemps déjà, d'un service dédié à l'environnement

particulièrement performant, dont nous allons encore renforcer les actions. Nous allons accélérer et optimiser le fonctionnement des clubs thématiques sur l'eau, les déchets, l'énergie, la santé-sécurité, la qualité, le transport des matières dangereuses, etc... Véritables lieux d'échanges et d'expertise, alliant rigueur et convivialité, ces clubs proposent des visites d'entreprises exemplaires, des conférences et des journées techniques, une veille technolo-



gique et réglementaire assidue. Avec la direction Industrie, le service Développement Durable va mettre en place une animation du territoire au travers de manifestations liées à l'éolien. Et nous étudions la possibilité de créer un label récompensant les communes menant avec détermination une politique de suppression des panneaux d'affichage en entrée d'agglomération, qui constituent une vraie pollution visuelle !

*\* Ndlr : Avocat de formation, Philippe Enjolras a exercé en 1983 et 1984 au cabinet de Jean-Louis Borloo avant de créer une chaîne de magasins de produits bio.*

**L'O. E. : Et quels sont vos projets pour les commerces du département ?**

**Philippe Enjolras** : La commission Commerce de la CCIT de l'Oise présidée par Marcel Verfaillie est en train de travailler activement à un projet de redynamisation des commerces ruraux. De trop nombreux commerces disparaissent de nos villages de campagne, générant des désagréments pour les populations et les privant de ce lien social si essentiel. Alors que la demande existe, encore faut-il que l'offre lui corresponde. La CCIT de l'Oise prépare des dossiers « clés en mains » à destination des communes intéressées, précisant notamment les assortiments-type à présenter à la vente par les épiceries de pays, avec un équilibre maîtrisé entre les produits secs et les produits frais. Nous pourrions aussi les accompagner dans leurs démarches avec les banques en établissant un budget prévisionnel fiable, dans les négociations avec les grossistes, etc... Pour ce qui concerne les commerces de centre-ville, qui ont eux aussi souffert de la baisse générale du pouvoir d'achat des ménages, il convient là-encore de les épauler autant que possible, de les stimuler dans leur activité avec, par exemple, la Charte Qualité que vingt-sept commerçants répartis sur tout le département ont obtenue cet été. A cet égard, le projet d'implantation d'un centre commercial à Beauvais nous semble un élément très positif : ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la signature de la convention entre le futur gestionnaire Hammerson et la maire de Beauvais Caroline Cayeux s'est déroulée début juillet dans

nos locaux... Si, comme cela est prévu, ce centre commercial sait rassembler de grandes enseignes attractives complémentaires à l'offre actuelle, non seulement il fidélisera les clients habituels du centre-ville, et donc des commerces existants, mais en plus il provoquera un afflux d'une clientèle nouvelle venant de l'extérieur. Et sans oublier naturellement toutes les créations d'emplois que ce projet va immanquablement générer... A mon sens, il serait parallèlement nécessaire de renforcer l'attractivité de la ZAC de Ther d'Allonne pour que la ville-préfecture puisse répondre à l'ensemble des besoins du bassin de population, centre de ville et grande zone commerciale.

**L'O. E. : Les visiteurs extérieurs font-ils aussi marcher le commerce... Que prévoyez-vous dans le domaine du tourisme ?**



**Philippe Enjolras** : L'Oise est encore beaucoup trop souvent considérée comme une terre de « passage », que nous devons impérativement transformer en lieu de séjour. Et quand on dénombre toutes les richesses architecturales, culturelles, naturelles et de loisirs de ce département, cela ne

fait aucun doute qu'il mérite davantage de visiteurs, et pour des durées plus longues... En tant que co-gestionnaire de l'aéroport de Beauvais-Tillé, qui voit chaque année transiter près de trois millions de passagers, la CCIT de l'Oise se doit de déployer une politique énergique pour « vendre » la destination. Par exemple, nous sommes maître d'œuvre d'un projet de film vidéo, qui sera réalisé conjointement avec tous les acteurs touristiques : ce film vantant les atouts de l'Oise sera prochainement diffusé dans les navettes reliant l'aéroport à la capitale, pour inciter les usagers à prolonger leur séjour. Mais il n'y a pas que les touristes que nous devons attirer : il y a aussi les entreprises des autres régions françaises et les firmes étrangères, notamment celles implantées dans les villes européennes desservies par l'aéroport. Nous devons adopter une démarche plus offensive, aller au-devant de leurs dirigeants pour leur faire connaître et apprécier tous les avantages qu'ils pourraient tirer d'une implantation dans l'Oise : sa position géographique aux portes de Paris, ses infrastructures logistiques particulièrement utiles aux industriels, ses centres de recherche, son dynamisme culturel... Une plaquette est en cours d'élaboration dans ce sens, comme support de cette indispensable mission de prospection.

**L'O. E. : Industrie et commerce bien sûr, mais aussi aménagement du territoire, gestion d'infrastructures**



**de transport fluvial ou aérien, développement durable ou numérique, formation initiale ou continue, tourisme, etc. La CCIT de l'Oise intervient donc dans de multiples domaines...**

**Philippe Enjolras** : Oui, et pas seulement parce que la période est cruciale. En tant que président de la Chambre, je mets tout en œuvre pour apporter à tous ses ressortissants une contribution globale et significative, partout où ils ont besoin d'être soutenus. La CCIT, ce sont des hommes et des femmes passionnés, au service du développement économique du département : quarante-deux élus, chefs d'entreprise en activité, connaissant de l'intérieur les besoins de leur profession, réunis en quatre commissions statutaires, neuf commissions consultatives et, depuis peu, un comité stratégique. Ce sont aussi les cent cinquante collaborateurs des services, détenteurs d'une expertise pointue dans leurs domaines respectifs. Ensemble, ils mobilisent tous les moyens de la CCIT pour

favoriser, encore plus que par le passé, l'économie de l'Oise. Lorsque j'ai été élu, j'ai souhaité rendre la Chambre de Commerce

et d'Industrie incontournable : pour les entreprises et les commerces, en création ou déjà établis, pour les jeunes et les salariés en formation, pour les collectivités publiques... Aujourd'hui encore plus qu'hier, alors que la crise tarde à s'éloigner, alors que notre société connaît des mutations profondes, alors que des chantiers d'envergure laissent présager une évolution radicale de la physionomie de notre département, oui, je veux que la CCIT de l'Oise soit présente, active, réactive, créative, imaginative et constructive... en un mot, incontournable !

### Les commissions de la CCIT de l'Oise

Quatre commissions statutaires		
Finances	Président	Bernard Pillon
Marchés	Président	Michel Liot
Prévention du risque de prise illégale d'intérêt	Président	Denis Chatelain
Paritaire locale	Président	Philippe Enjolras
Neuf commissions consultatives :		
Commerce	Président	Marcel Verfaillie
Formation	Président	Philippe Porcel
Industrie	Président	Samuel Heurtebise
Aménagement	Président	Jacques Vézier
Services	Président	Cyril Lecomte
International	Président	Jacques Vincent
Hygiène, Santé, Sécurité	Président	Denis Moreau
Tourisme	Président	Michel Rosso
Environnement, Développement durable	Présidente	Jacqueline Ferradini

### Comité stratégique :

Réunion des membres du bureau et présidents des commissions, avec ou sans tout ou partie des chefs de service

# UN NOUVEL OUTIL EN LIGNE pour les porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise

En ligne depuis juin 2011, la plate-forme collaborative <http://oise.porteurs-de-projet.com> propose au créateur ou reprenneur d'entreprise un espace de travail personnel et individualisé. Après un entretien validé avec le primo-accueil de la CCITO, le porteur se voit attribuer un login et mot de passe lui ouvrant un parcours méthodologique défini au préalable par son conseiller. Disposant de son propre espace de travail, le porteur peut ainsi avancer à son rythme,



travailler de chez lui (ou sur l'ordinateur en accès libre à notre espace entreprise) ; l'objectif final est de concrétiser le projet en validant l'une après l'autre les étapes du parcours (étude de marché, prévisionnel financier, montage juridique, formalités d'entreprise, etc.). D'autres outils, tels que calendrier et boîte de messagerie, sont également mis à

disposition. En parallèle de la relation entretenue avec son référent généraliste, le porteur peut également être accompagné par des référents spécialistes de la CCI Territoriale de l'Oise (Environnement, TIC, CHR, Industrie, Service, Commerce, etc.). Grâce à cette plate-forme, la CCITO met au service de ses futurs ressortissants un dispositif fluide, facile

d'usage et intégrant les outils web actuels dans un espace de travail totalement sécurisé. Les face-à-face avec les conseillers à la création-reprise restent indispensables cependant ; ils assurent la complémentarité avec l'outil numérique.

## >Contact

Direction Création – Reprise – Transmission  
Sylvie LENROUE  
03 44 79 80 25  
[sylvie.lenroue@cci-oise.fr](mailto:sylvie.lenroue@cci-oise.fr)

## N'ATTENDEZ PLUS

# pour vous former aux technologies de l'information et de la communication !

**Le numérique est un levier de croissance et un facteur de développement dont doit pouvoir bénéficier chaque entreprise. La CCI Territoriale de l'Oise vous propose un parcours de formations personnalisées et adaptées à vos besoins pour vous accompagner dans votre projet numérique.**

Le Service Développement Numérique vous propose de participer gratuitement à des réunions d'information collectives pour découvrir les enjeux et les usages du numérique : informatiser votre entreprise et choisir un matériel informatique adapté à vos besoins, évaluer les risques informatiques, promouvoir votre entreprise sur les nouveaux outils de communication ou encore améliorer votre référencement internet... Ces modules d'information durent entre 2h et 4h et ont lieu tous les lundis sur nos différents sites : Beauvais, Compiègne et Nogent-sur-Oise. Retrouvez les dates des prochaines sessions sur [www.oise.cci.fr](http://www.oise.cci.fr) rubrique événements.

Nous vous proposons également de bénéficier de nouvelles formations numériques avec CCI Formation pour créer votre site internet vitrine, animer votre boutique e-commerce,



créer votre page professionnelle sur les réseaux sociaux et réaliser vos campagnes e-mailing.

1/ Soyez visible sur internet par la création d'un site vitrine commercial : déterminez l'arborescence de votre site internet et concevez vos pages (2 jours).

2/ Intégrez les réseaux sociaux dans votre stratégie d'entreprise : évaluez

les différents outils et créez votre page professionnelle sur Facebook (1 jour).  
3/ Animez votre boutique e-commerce : utilisez les outils d'animation web marketing, gérez vos ventes en ligne et votre relation clients (1 jour).

4/ Créez votre campagne e-mailing pour communiquer avec vos clients : déterminez et segmentez votre fichier

clients, réalisez votre e-mailing (1 jour).

Sachez que l'AGEFICE assure le financement des actions de formation pour les chefs d'entreprise non salariés du commerce, de l'industrie et des services à hauteur de 1 000 € par formation et 1 500 € par an et par cotisant.

Si vous souhaitez suivre l'une de nos formations, contactez le Service Développement Numérique pour obtenir des renseignements complémentaires.

Le numérique : un choix stratégique pour votre entreprise !

## >Contact

Anne-Sophie Werquin  
03 44 79 80 78  
[polenumerique@cci-oise.fr](mailto:polenumerique@cci-oise.fr)

## SERVICE AMÉNAGEMENT-ÉTUDES

**Le service « Aménagement-études » est un des services opérationnels de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise (CCITO). Avec les autres services de la chambre, il poursuit les objectifs des élus de la CCITO et contribue à la représentation des intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des pouvoirs publics et des acteurs locaux.**

**L**e service Aménagement est divisé en plusieurs pôles pour assurer ces missions :

• **Le pôle « Urbanisme » :**

En tant que personne publique associée, la CCIT donne un avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) dans l'intérêt de ses ressortissants. En lien avec le service Commerce, la CCIT peut élaborer les diagnostics économiques des SCoT et PLU et, surtout, les Documents d'Aménagement Commercial (DAC).

• **Le pôle « Observatoire et analyse économique » :**

Ce pôle assure la veille éco-

nomique nécessaire grâce à des études (notamment notes de conjonctures) et met à disposition des entreprises des



outils d'accompagnements pour faciliter la recherche de terrains (MapEco60) et de locaux (bourse de l'immobilier).

• **Le pôle « Gestion Immobilière et Equipements » :**

Ce pôle gère les infrastructures d'intérêt collectif (notamment les

ports de Creil et de Nogent-sur-Oise) ainsi que le patrimoine locatif (notamment le Pôle Immobilier d'Entreprises de Compiègne).

• **Le pôle « Grands Projets » :**

En raison de l'impact économique des futurs projets de superstructures (ferrés, fluviaux, routiers...), la CCITO participe aux grands dossiers d'aménagements.

• **Le pôle « Documentation » :**

Ce pôle assure la veille des actualités locales, régionales et nationales et gère la documentation utile pour les ressortissants, les créateurs et les services de la CCITO.

> **Contact**

**Tony MENARD**  
 Directeur de l'Aménagement  
 03 44 79 90 15,  
 tony.menard@cci-oise.fr

## DÉCOUVRIR L'ÉCO-CONCEPTION

**Pensez au pré-diagnostic !**

**L'**éco-conception correspond à la prise en compte des impacts environnementaux d'un produit ou d'un service sur l'ensemble de son existence : du berceau à la tombe. A chaque phase de vie du produit, on associe un coût environnemental (consommation de matières premières, émission de polluants, etc.).

L'éco-conception se caractérise par une vision globale puisqu'il s'agit d'une approche :

- **Multicritères** : prise en compte de l'impact du produit sur l'eau, l'air, les matières premières, l'énergie, l'écotoxicité...
- **Multi-étapes** : prise en compte de toutes les étapes du cycle de vie des produits, de

l'extraction des matières premières jusqu'au traitement des produits en fin de vie.

Afin de vous aider dans cette démarche, la CCITO vous propose de bénéficier d'un pré-diagnostic en éco-conception.

Le pré-diagnostic, c'est :

- un état des lieux des possibilités et enjeux de l'éco-conception,
- un point sur la réglementation applicable à vos produits et services,
- un plan d'action.

Le plan d'action a pour but de proposer des améliorations concrètes pour :

- anticiper la réglementation produit et substance,
  - réduire les consommations (matières premières, carburant) et la production de déchets lors de la fabrication vos produits,
  - réfléchir à l'affichage environnemental de vos produits.
- L'éco-conception permet de diminuer l'incidence de votre activité et de vos produits sur l'environnement, en maîtrisant vos coûts. Cette démarche est le reflet d'une entreprise responsable et innovante.



> **Contact**

**Service développement durable**  
 03 44 79 80 97  
 developpement-durable@cci-oise.fr



*Venues présenter leurs savoir-faire, 9 entreprises isariennes exposaient sur l'espace collectif Picardie lors de l'édition 2011 du salon de l'aéronautique du BOURGET en juin. Avec 2 113 exposants et 151 500 visiteurs professionnels, ce salon aura été celui des records de commandes, annonçant ainsi la reprise des activités dans l'industrie aéronautique et spatiale.*



*Le mardi 28 juin 2011, Philippe ENJOLRAS, Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie Territoriale de l'Oise, a accueilli Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais, Jean Philippe MOUTON, Président de Hammerson France, et Zéphyrin LEGENDRE, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise, pour la signature de la Charte d'Insertion pour le Projet Hammerson. Cette Charte d'accompagnement va permettre une insertion réussie de ce grand projet.*

*Le 6 mai, à l'Hôtel Consulaire a eu lieu la Remise de Diplômes pour la Charte Qualité 2011. Le Président de la CCITO Philippe ENJOLRAS a profité de cette manifestation pour rappeler : « Notre mission est d'être au service des entreprises, de toutes les entreprises, quels que soient leurs périmètres et leurs secteurs, et de vous accompagner au quotidien »..*



*Le 8 septembre 2011, s'est ouverte la 12ème promotion de l'École des Managers de Picardie. Les 7 stagiaires, issus de secteurs d'activité différents, vont pouvoir construire leur projet de reprise et/ou de développement d'entreprise durant cette année de formation (55 jours sur 1 an). L'ensemble des entreprises représente 167 salariés.*



École des Managers





## **En nous confiant votre taxe d'apprentissage, vous aidez les jeunes de l'Oise et vous préparez l'avenir de vos entreprises**

La taxe d'apprentissage a pour objet de faire participer les employeurs au financement des formations à caractère technologique et professionnel. Avec la CCI Territoriale de l'Oise, vous avez l'assurance que votre taxe sera utilisée au mieux en fonction de vos souhaits et de l'intérêt des entreprises de notre département. En 2011, vous avez été encore plus nombreux que l'année dernière à nous faire confiance. Nous comptons sur vous pour 2012.



# EXPERTISE JURIDIQUE



## ■ Les sociétés de domiciliation

L'activité de domiciliaire d'entreprises consiste à fournir à titre professionnel un siège social, une adresse commerciale ou administrative et tout autre service, pour une entreprise qui ne dispose pas de locaux pour exercer son activité.

Les règles juridiques applicables à l'exercice de cette activité par les sociétés de domiciliation ont été profondément réformées par l'ordonnance du 30 janvier 2009, complétée par le décret du 31 décembre 2009. Par ces textes, le législateur a souhaité contrôler davantage cette activité pour éviter tout risque de blanchiment de capitaux et de financement d'activités illégales. Aussi, l'activité de domiciliation est réglementée de manière rigoureuse et le non respect des dispositions expose les intéressés à des sanctions pénales.

### L'agrément des sociétés de domiciliation est obligatoire

Depuis le 1er avril 2010, les sociétés de domiciliation sont tenues d'obtenir un agrément auprès de la préfecture du département où est situé leur siège. Ce dernier est accordé pour une durée de 6 ans. Il n'est délivré qu'aux entreprises qui remplissent un certain nombre de conditions permettant d'assurer l'honnêteté des dirigeants et le confort des clients.

### Les conditions d'obtention

L'entreprise de domiciliation doit :

- fournir aux entreprises clientes domiciliées, des locaux dotés d'une pièce propre assurant la confidentialité nécessaire et permettant la tenue régulière de réunions. (Interdiction des sociétés de domiciliation «boîte aux lettres»),
- être propriétaire des locaux mis à la disposition de la personne domiciliée ou être titulaire d'un bail commercial.

Le dirigeant ne doit pas avoir :

- fait l'objet d'une condamnation pénale définitive pour crime ou donnant lieu à une peine d'emprisonnement d'au moins trois mois sans sursis pour l'un des faits prévus à l'article L123-11-3 du code de commerce,
- été l'auteur de faits ayant donné lieu, depuis moins de cinq ans, à une sanction disciplinaire ou administrative de retrait de l'agrément de l'activité de domiciliation,
- fait l'objet de mesures d'interdiction, de déchéance ou de faillite.

### Démarches et formalités d'installation

Le dossier de demande d'agrément doit comprendre :

Pour les entreprises individuelles :

- une déclaration indiquant son activité, son adresse et celle de ses établissements secondaires ainsi que l'état civil, le domicile, la profession et la qualité de l'exploitant,
- la copie d'une pièce d'identité en cours de validité de l'exploitant.

Pour les personnes morales :

- une déclaration indiquant sa dénomination sociale, sa forme juridique, son activité, son siège social, l'adresse de ses établissements secondaires ainsi que l'état civil, le domicile, la profession et la qualité de ses dirigeants et des actionnaires ou associés détenant au moins 25 % des voix, des parts ou des droits de vote,
- la copie d'une pièce d'identité en cours de validité de ces personnes.

La demande d'agrément doit être adressée par courrier à la préfecture du département où est situé le siège de l'entreprise.

### Attention !

L'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés (RCS) pour exercer cette activité est obligatoire.

Le défaut d'agrément expose les intéressés à de lourdes peines, l'article L. 123-11-8 du Code de commerce, prévoit qu'est puni d'un emprisonnement de six mois et d'une amende de 7 500€, toute personne, exerçant l'activité de domiciliation sans avoir préalablement obtenu l'agrément ou après le retrait ou la suspension de cet agrément.

### Les obligations des entreprises domiciliataires et domiciliées

#### Le domiciliaire doit :

- détenir, pour chaque personne domiciliée, un dossier contenant les pièces justificatives relatives au domicile et aux coordonnées téléphoniques du représentant légal ainsi que les justificatifs relatifs à chacun des lieux d'activité des entreprises domiciliées,
- informer le greffier du tribunal, à l'expiration du contrat de domiciliation ou en cas de résiliation anticipée de celui-ci, de la cessation de la domiciliation de l'entreprise dans ses locaux, ou lorsque la personne domiciliée n'a pas pris connaissance de son courrier depuis trois mois,
- communiquer aux huissiers de justice munis d'un titre exécutoire les renseignements propres à joindre la personne domiciliée,
- fournir, chaque trimestre, au centre des impôts et aux organismes de recouvrement des cotisations et contributions de sécurité sociale compétents, une liste des personnes qui se sont domiciliées dans ses locaux au cours de cette période ou qui ont mis fin à leur domiciliation ainsi que chaque année, avant le 15 janvier, une liste des personnes domiciliées au 1er janvier.

Le fait de ne pas respecter ces obligations ou de ne pas s'assurer que la personne domiciliée respecte ses propres engagements est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe (montant pouvant aller jusqu'à 1 500 €).

#### L'entreprise domiciliée doit :

- utiliser effectivement et exclusivement les locaux, soit comme siège social de l'entreprise, soit, si le siège est situé à l'étranger, comme agence, succursale ou représentation,
- informer le domiciliaire de toute modification concernant son activité,
- déclarer tout changement relatif à sa forme juridique et à son objet ainsi qu'au nom et domicile personnel des personnes ayant le pouvoir d'engager la société à titre habituel,
- donner mandat à l'entreprise domiciliaire de recevoir en son nom toute notification.

#### Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter

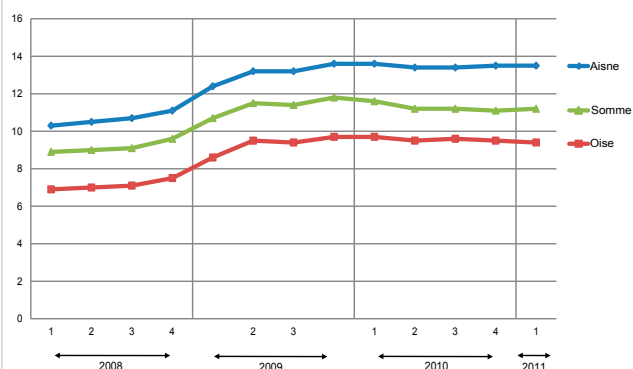
#### > Contact

Formalités des entreprises-CFE  
Elisabeth BOUVART  
03 44 79 80 81  
direction.formalite.entreprises@cci-oise.fr

#### Textes de référence :

- Ordonnance n°2009-104 du 30 janvier 2009
- Décret n° 2009-1695 du 30 décembre 2009
- Décret n° 2009-1535 du 10 décembre 2009

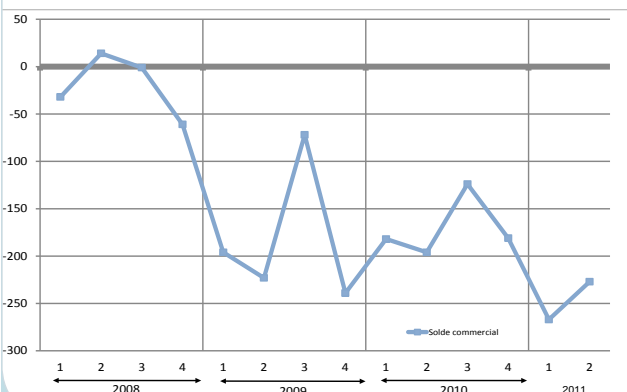
### Un taux de chômage stabilisé depuis un an en Picardie, en très légère baisse dans l'Oise



Sources : INSEE-DARES-ANPE

Le taux de chômage picard oscille depuis un an entre 11 et 11,1 %. La situation est néanmoins différente selon les départements : l'Aisne connaît des taux élevés de plus de 13% depuis juin 2009, la Somme reprend 0,1 point par rapport au 4ème trimestre 2010 et l'Oise passe de 9,5 à 9,4%.

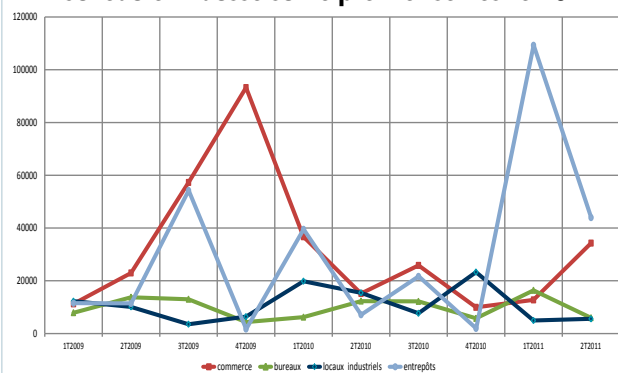
### Une amélioration du solde commercial après deux trimestres consécutifs de baisse



Données CAF/FAB hors matériel militaire en millions d'euros

Le solde commercial connaît des évolutions en dents de scie depuis plusieurs années. Après une chute des résultats au 4ème trimestre 2010 et au 1er trimestre 2011, le solde commercial remonte au 2ème trimestre grâce notamment aux exportations qui ont enregistré une hausse de 4,2% au cours de cette période.

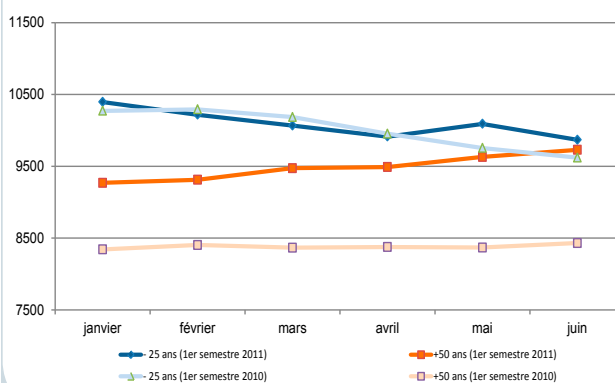
### Les surfaces de locaux commerciaux autorisées à nouveau en hausse sur le premier semestre 2011



Locaux autorisés - Surface en m² - Source SIT@DEL2

89 800 m² de surfaces de locaux d'activité ont été autorisés au 2ème trimestre 2011 contre 50 000 m² un an plus tôt. Cette progression a profité principalement aux entrepôts qui cumulent 153 200 nouveaux m² depuis début 2011, ainsi qu'aux locaux commerciaux qui retrouvent au 2ème trimestre 2011 un niveau qu'ils n'avaient pas atteint depuis le début de l'année 2010. Parallèlement, les surfaces de locaux industriels et de bureaux autorisées diminuent.

### Une hausse des demandes d'emploi plus marquée pour les seniors sur le premier semestre



Source : Pôle Emploi - Defm, catégories ABC

En juin, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC dans l'Oise a diminué de 0,8% par rapport à mai dernier. Néanmoins, la tendance annuelle reste à la hausse (+2,6%). Elle est notamment persistante pour les personnes de plus de 50 ans. A l'inverse, la situation s'améliore pour les jeunes de moins de 25 ans.

## NOVEMBRE

**8** - 9h00 - 12h30 & 13h30 - 17h00  
CCIT de l'Oise - Nogent-sur-Oise  
Stage Créateur d'entreprise. Formation :  
5 jours pour entreprendre

**8** - 9h00 - 12h30  
CCIT de l'Oise - Beauvais  
Ambiances de travail : ambiances  
lumineuses, poussières, vibrations, rappel  
sur le bruit, Travail en hauteur

**14** - 9h00 - 12h00  
CCIT de l'Oise - Nogent-sur-Oise  
Création/reprise - ½ journée  
d'information gratuite pour créateurs et  
repreneurs

**14** - 13h30 - 15h30  
CCIT de l'Oise - Nogent-sur-Oise  
Réunion d'information :  
Promouvoir et développer votre entreprise  
par la création d'un site internet

**14** - 15h30 - 17h00  
CCIT de l'Oise - Nogent-sur-Oise  
Réunion d'information :  
Communiquer efficacement avec vos  
clients par la création d'e-mailing

**15** - 14h00 - 17h30  
Visite d'entreprise - Beauvais  
Club Eau :  
Visite d'une entreprise : réaliser des  
analyses de l'eau en interne, fiabilité des  
kits, comprendre ses analyses, périodicité

**17** - 8h30 - 17h00  
Cinéspace - Beauvais  
Congrès-salon 7ème journée du  
Développement Durable  
« Le Grenelle en marche :  
une opportunité pour les entreprises »  
350 participants sont attendus et 50  
exposants

**18** - 9h00 - 12h30  
CCI de l'Oise - Beauvais  
Formation Conseiller à la Sécurité  
Déploiement des missions du Conseiller  
à la Sécurité dans l'entreprise, le rapport  
annuel du Conseiller à la Sécurité,  
information de base pour des sociétés  
réalisant de l'emballage de matières  
dangereuses ou les manipulant

**21** - 9h00 - 12h00  
CCIT de l'Oise - Compiègne  
Création/reprise - ½ journée  
d'information gratuite pour créateurs et  
repreneurs

**21** - 13h30 - 15h30  
CCIT de l'Oise - Compiègne  
Atelier pratique :  
Piloter votre gestion d'entreprise (devis  
facturation / gestion commerciale)

**21** - 15h30 - 17h30  
CCIT de l'Oise - Compiègne  
Réunion d'information :  
Découvrez le b-a ba de l'informatique  
et de l'internet

**21** - 14h30 - 17h30  
CCIT de l'Oise - Compiègne  
Club CHR :  
Le management dans l'hôtellerie-  
restauration

**22** - 9h00 - 12h30 & 13h30 - 17h00  
CCIT de l'Oise - Compiègne  
Stage Créateur d'entreprise. Formation :  
5 jours pour entreprendre

**22** - 9h00 - 17h30  
CCI de l'Oise - Beauvais  
Journée Technique Energie.  
Rénovation énergétique et construction  
durable en milieu industriel

**28** - 9h00 - 12h00  
CCIT de l'Oise - Beauvais  
Création/reprise - ½ journée  
d'information gratuite pour créateurs et  
repreneurs

**28** - 13h30 - 15h30  
CCIT de l'Oise - Beauvais  
Réunion d'information :  
Promouvoir et développer votre entreprise  
par la création d'un site internet

**28** - 15h30 - 17h00  
CCIT de l'Oise - Beauvais  
Réunion d'information :  
Communiquer efficacement avec vos  
clients par la création d'e-mailing

**28** - 14h30 - 17h30  
CCIT de l'Oise - Nogent-sur-Oise  
Club CHR :  
Le management dans l'hôtellerie-  
restauration

## DECEMBRE

**5** - 9h00 - 12h00  
CCIT de l'Oise - Nogent-sur-Oise  
Création/reprise - ½ journée  
d'information gratuite pour créateurs et  
repreneurs

**5** - 13h30 - 15h30  
CCIT de l'Oise - Nogent-sur-Oise  
Atelier pratique :  
Piloter votre gestion d'entreprise (devis  
facturation / gestion commerciale)

**5** - 15h30 - 17h30  
CCIT de l'Oise - Nogent-sur-Oise  
Réunion d'information :  
Découvrez le b-a ba de l'informatique  
et de l'internet

**5 et 12** - 14h00 - 17h30  
CCIT de l'Oise - Beauvais  
Formation :  
Guide des bonnes pratiques d'hygiène

**6** - 9h00 - 12h30 & 13h30 - 17h00  
CCIT de l'Oise - Beauvais  
Stage Créateur d'entreprise. Formation :  
5 jours pour entreprendre.

**8** - 14h00 - 17h30  
CCI de l'Oise - Beauvais  
Club Déchets

**12** - 9h00 - 12h00  
CCIT de l'Oise - Compiègne  
Création/reprise - ½ journée  
d'information gratuite pour créateurs et  
repreneurs

**12** - 13h30 - 15h30  
CCIT de l'Oise - Compiègne  
Réunion d'information :  
Promouvoir et développer votre entreprise  
par la création d'un site internet

**12** - 15h30 - 17h00  
CCIT de l'Oise - Compiègne  
Réunion d'information :  
Communiquer efficacement avec vos  
clients  
par la création d'e-mailing

**19** - 9h00 - 12h00  
CCIT de l'Oise - Beauvais  
Création/reprise - ½ journée  
d'information gratuite pour créateurs et  
repreneurs

Synthèse calendrier et inscriptions  
sur [www.oise.cci.fr](http://www.oise.cci.fr)

# OFFRES DE CESSION REPRISE



## C2011/32

**Cession d'une carrière de pierre.**  
SARL créée en 1977 au capital de 45 K€. Activités : taille de pierre. Possibilité d'extraction. Marché : local et régional. CA : 252 K€. Effectif : 5. Immobilier et moyens : uniquement à la vente et associés à l'activité. Motif : retraite.

## C2011/31

**Cession d'une boutique de décoration et cadeaux ou cession droit au bail.**  
SARL créée en 2009. Activités : vente objets décoration et accessoires de mode, cadeaux. CA 45 K€. Motif cession : raisons personnelles

## C2011/30

**Cession d'un restaurant, salon de thé**  
Entreprise individuelle créée en 1996. Activités : restauration, salon de thé. Clientèle : locale régionale et internationale. Localisation : lieu très touristique près de Beauvais. CA : 162 K€. Effectif : 4 en pleine saison. Motif cession : retraite

## C2011/29

**Cession d'un restaurant traditionnel.**  
SARL reprise en 2008. Activités : restauration traditionnelle (50 couverts) CA : 120 K€. Effectif : 2 dont la gérante. Motif cession : changement de région

## C2011/28

**Cession d'une TPE spécialisée dans la sous-traitance en câblage et en connectique industrielle.**  
SARL créée en 1991 au capital de 25 K€. Activités : sous-traitance en câblage. Montage de bornes pour armoires de commandes de machines industrielles. Clientèle : Industries. CA : 226 K€. Effectif : 6. Motif cession : retraite.

## C2011/27

**Cession d'une épicerie, bar, restauration**  
Entreprise individuelle créée en 1999. Activités : café, restaurant, épicerie, tabac, jeux, loto. CA : 94 K€. Motif cession : raisons personnelles.

## C2011/26

**Cession d'une entreprise spécialisée dans la rénovation et la décoration intérieure et extérieure de bâtiments.**  
EURL créée en 2002 au capital de 100 K€. Activités : tous travaux de rénovation et d'embellissement intérieur et extérieur. Clientèle : professionnels privés et particuliers. Effectif : 16. 2 sites dans l'Oise. CA : 1070 K€. Motif cession : changement d'activités.

## C2011/25

**Cession d'une TPE spécialisée dans la commercialisation de produits d'hygiène et d'entretien, en importation exclusive et en conception produits.**  
SARL au capital de 38 K€. Activités : 50% en négoce de produits spécialisés dans l'hygiène et l'entretien. 50% en conception et en commercialisation. Clientèle : revendeurs et distributeurs professionnels. Localisation : sud de l'Oise. Marché : national. CA : 634 K€. Effectif : 3 salariés + 2 agents commerciaux France. Motif cession : retraite.

## C2011/24

**Cession d'un multiple rural, bar tabac, presse, loto PMU.**  
Entreprise individuelle. Activités : bar tabac, presse, loto, PMU. CA : 222 K€. Localisation : Sud de l'Oise. Motif cession : changement d'activités.

## C2011/23

**Cession d'une PME spécialisée dans le chauffage traditionnel et énergies renouvelables, avec activité connexe sur marché de niche.**  
SARL au capital de 22 867€. Activité créée en 1970 et entreprise créée en 1990. Activités : études, réalisations, entretien et SAV, de système de chauffage. Effectif : 12. CA : 1 M€. Motif cession : retraite.

## C2010/42

**Cession d'une entreprise spécialisée dans le domaine du gros-œuvre du bâtiment.**  
SA reprise en 1996 au capital de 74 750€ Activités : maçonnerie, béton-armé, carrelages, plâtrerie, pierre de taille, ... Clientèle : particuliers et collectivités locales. CA moyen : 1,4 M€. Effectif : 12. Motif cession : retraite.

## C2010/27

**Cession d'une entreprise spécialisée dans la conception, la réalisation et le négoce de matériel d'expérimentation en laboratoire.**  
SA créée en 2002. Activités : conception, fabrication (en sous-traitance) et négoce de matériels et accessoires pour l'expérimentation en laboratoire. CA : 1 M€. 30% du CA réalisé en négoce pure. 60% du CA sur la vente de produits finis. Effectif : 1 ingénieur commercial et le dirigeant. Motif cession : retraite.

## Le saviez-vous ?

Vendre oui, mais à quel prix ?

Dans le cadre de la transmission de votre entreprise, l'évaluation financière est une étape obligée. Que l'entreprise soit vendue, donnée ou apportée à une autre société, la valorisation est indispensable. Cela n'en reste pas moins une étape très complexe où il est essentiel d'être accompagné. Pour vous aider à préparer au mieux votre transmission, la CCI Territoriale de l'Oise vous accompagne et réalise votre diagnostic transmission, l'évaluation financière et la diffusion de votre offre de cession.

## > Contact

Service transmission  
03 44 79 80 88  
transmission@cci-oise.fr

Toutes les offres sur :  
<http://www.oise.cci.fr/Repreneur/Offres-de-cessions-d-entreprises>

## COMPIÈGNE PAYSAGE change de main en douceur



A 56 ans, Bruno Tabaka a décidé de céder l'entreprise de création et d'entretien d'espaces verts, Compiègne Paysage, qu'il avait fondée en 1979 avec Jean-Marie Parvillé, directeur technique. Seuls au départ, les deux hommes ont vite été

rejoints par d'autres collaborateurs, dont l'épouse de Bruno, Annie Tabaka, pour atteindre aujourd'hui un effectif de onze personnes. « Une connaissance nous a conseillé de solliciter la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise pour nous aider dans cette cession, et nous avons bien fait ! » se souvient-il. C'est par une relation commune que Bruno Tabaka a rencontré Jean-Luc Gardien, 46 ans, ancien directeur d'une concession automobile et repreneur potentiel. « J'étais inscrit sur

la base de données de la CCITO et j'avais déjà étudié plusieurs offres avant de trouver Compiègne Paysage, qui correspondait exactement à ce que je cherchais, même si je ne connais pas ce métier » explique Jean-Luc Gardien. Au départ, l'associé Jean-Marie Parvillé avait lui aussi prévu de vendre ses parts, mais il a accepté de poursuivre son activité, « la condition absolue de ma reprise puisque ses compétences techniques me sont indispensables » confie Jean-Luc Gardien. Officiellement aux commandes depuis fin juin, le nouveau dirigeant bénéficie de l'accompagnement de la CCITO bien sûr, mais aussi du cédant : « dans un premier temps, Bruno Tabaka me présente aux clients et aux fournisseurs, puis il me soutiendra lors d'échéances cruciales, comme le renouvellement de contrats avec d'importantes collectivités, ou celui de la certification Qualipaysage prévue en 2013 » apprécie Jean-Luc Gardien, qui prévoit un accroissement de l'activité et des effectifs d'ici deux ans.

# IMPLANTEZ-VOUS À COMPIÈGNE



**ZAC DE MERCIÈRES**  
**Carrefour rocade N.E - CD200**



## **BUREAUX À LOUER**

500 m<sup>2</sup> divisibles - Disponible début 2012  
1er étage - Parking



Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Oise  
Contact : Marie-Madeleine Morel  
Tél : 03 44 79 80 74 • E-mail : [marie-madeleine.morel@cci-oise.fr](mailto:marie-madeleine.morel@cci-oise.fr)